

► Affaires municipales

LE BUDGET 2016 DE DUNDEE ADOPTÉ EN UN TOURNEMAIN

■ Marc Lachance
Correspondant bénévole
du Haut-Saint-Laurent

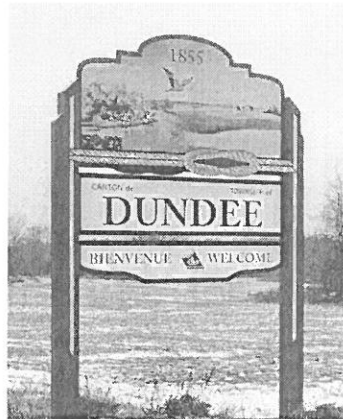
Lors d'une session spéciale du conseil municipal de Dundee tenue le 18 décembre, le budget pour l'exercice financier 2016 fut adopté à l'unanimité par quatre des six conseillers municipaux formant quorum sous la présidence de la mairesse Jean Armstrong.

Le budget 2016 prévoit une augmentation des revenus provenant de la taxe foncière et de la tarification des services de l'ordre de 4,4 % comparée à l'année 2015. Dundee prévoit

dépenser au total 751 391 \$ en 2016 et percevoir des revenus de 738 274 \$. Le déficit de 13 117 \$ sera comblé par les surplus accumulés lors des années antérieures.

Pour tenir compte de la forte augmentation de la valeur des terrains de la municipalité, le conseil municipal a abaissé le taux de la taxe foncière générale de 0,4336 \$ à 0,30 \$ par 100 \$ d'évaluation, ce qui entraîne quand même une hausse de revenus provenant de cette taxe de 3,8 % dans les coffres de la municipalité. Les tarifs, quant à eux, ont augmenté de 7 %.

Seulement deux citoyens ont assisté à l'assemblée qui, commencée à 19 h, fut conclue seulement 20 minutes plus tard.



Les conseillers Justin Nieuwenhof, Yves Lalonde, Raymond Lazure et Richard Dufour entourent la mairesse Jean Armstrong.

Un échange informel après l'assemblée extraordinaire entre les deux citoyens présents et les membres du conseil permit d'apprendre que la municipalité installera un nouveau panneau souhaitant la bienvenue aux visiteurs à l'entrée ouest de la municipalité.

Une plaque à l'effigie de la municipalité, du genre de celles qui sont habituellement installées à l'avant des véhicules routiers, sera remise gratuitement à chaque contribuable. ■



PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DU HAUT-SAINT-LAURENT
MUNICIPALITÉ DE FRANKLIN

AVIS PUBLIC AUX PERSONNES INTÉRESSÉES

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION SUR LE PROJET DE RÈGLEMENT # 350, LE 2 FÉVRIER 2016, À 19H

AVIS PUBLIC est donné de ce qui suit:

1. Lors d'une séance tenue le 7 décembre 2015, le conseil de la municipalité de Franklin a adopté le projet de règlement suivant :

a) **Projet de Règlement #350 modifiant le Règlement de zonage #272 de manière à définir et à régir l'usage :**

Écurie privée, manège équestre extérieur et abris pour chevaux en dehors des zones agricoles.

b) **Projet de Règlement #350 modifiant le Règlement de zonage #272 de manière à définir et à régir l'usage :**

Autoriser l'usage : écurie privée, manège équestre extérieur et abris pour chevaux dans les zones RI-45 et HA-46.

2. Le projet concerne l'ensemble du territoire en ce qui concerne la définition et les conditions rattachées à l'usage : écurie privée, manège équestre extérieur et abris pour chevaux en dehors des zones agricoles.

Cependant, en ce qui a trait aux endroits touchés par ce nouvel usage, ils concernent les zones RI-45 et HA-46, les zones concernées sont :

- RI-45, HA-46, HA-1, HA-3, HB-9, CI-38, CI-43, RI-44, AG-47, ID-60

3. Si vous avez des questions touchant ce projet de règlement, nous vous invitons à vous adresser à l'Hôtel de Ville, par téléphone au 450-827-2538, au comptoir de service situé au 1670, route 202 à Franklin, ou par courrier électronique à franklin@qc.aira.com.

4. Une assemblée publique de consultation aura lieu le 2 février 2016, à 19h00 à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin. Au cours de cette assemblée publique, la mairesse expliquera le projet de règlement précité. Elle expliquera les conséquences de leur adoption et de leur entrée en vigueur et entendra les personnes et organismes qui désirent s'exprimer sur ledit projet de règlement.

5. Ce projet de règlement est déposé à l'Hôtel de Ville situé au 1670, route 202 à Franklin, où toute personne peut en prendre connaissance durant les heures normales de bureau.

6. Le projet de règlement #350 contient des dispositions propres à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Donné à Franklin, ce 14 janvier 2016.

François Gagnon,
Directeur général

Soutenez la cause en apportant vos vieux soutiens-gorge à la boutique en tout temps et obtenez de rabais additionnel sur votre facture. *Certaines conditions s'appliquent. **Ne s'applique pas sur les promotions.

Pour les nouvelles tendances

boutique alexandra *été*
vêtements de marque pour femmes grandeurs 4 à 18

Vente de Janvier
Jusqu'à 60% de rabais sur la collection automne 2015
En plus,
Obtenez un 35% additionnel sur votre facture sur toute la collection automne 2015 pour le mois de janvier

La nouvelle collection croisière 2016 est arrivée

Tirage à chaque mois, avec tout achats, courez la chance de gagner un certificat cadeau de 300\$ à la boutique

450.424.6444

Lundi, mardi et mercredi : 10h à 18h
jeudi et vendredi : 10h à 21h
Samedi : 10h à 17h
Dimanche : fermé, journée familiale

434 avenue st-charles Vaudreuil-Dorion

Joseph Ribkoff

13 janvier 2016 - Le Suroît Régional - Page 11